

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1112

présenté par
Mme Thourot et M. Fauvergue

ARTICLE 21

À l'alinéa 9, après le mot :

« caméras »,

insérer le mot :

« mobiles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.